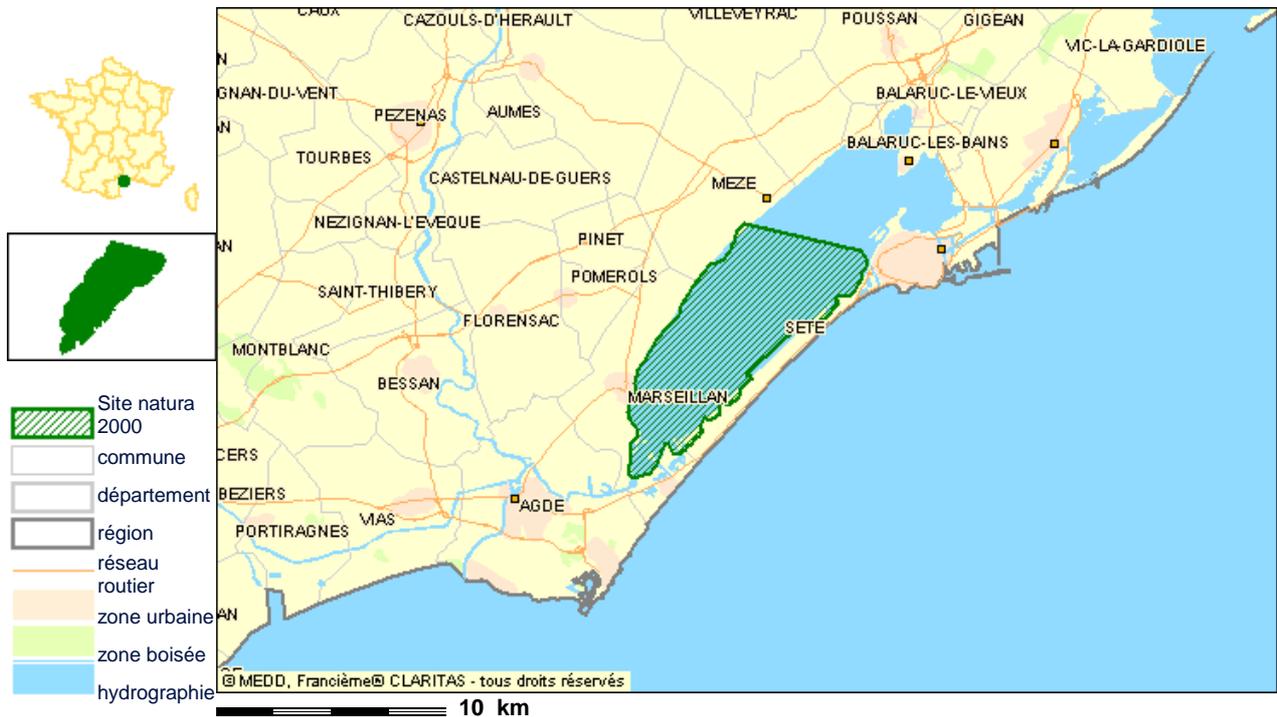


FICHE SITE FR 9101411

HERBIERS DE L'ETANG DE THAU



Dimensions de la carte :

Largeur : 45 km
Hauteur : 29 km

Les fonds cartographiques utilisés sur ce site sont soumis à des restrictions d'utilisation. Pour des raisons de lisibilité, tous les noms de communes ne sont pas inscrits sur la carte.

IDENTIFICATION

Appellation : HERBIERS DE L'ETANG DE THAU
Statut : Site ou proposition de Site d'Importance Communautaire (SIC/pSIC)
Code : FR9101411

LOCALISATION

Région : LANGUEDOC-ROUSSILLON
Département : Hérault
Superficie : 4798ha
Altitude minimale : -30 m
Altitude maximale : 8 m
Région biogéographique : Méditerranéenne

La surface de ce site intersecte la proposition de Site d'Importance Communautaire suivante : FR9112018 ETANG DE THAU ET LIDO DE SETE A AGDE

VIE DU SITE

Mise à jour des données : 06/2007
Vie du site : Date de proposition comme SIC : 02/2001

DESCRIPTION DU SITE

Le site abrite de très vastes herbiers de zostères (*Zostera marina* et *Zostera noltii*) en très bon état de conservation.

L'absence de marées et donc la présence constante d'une certaine épaisseur d'eau, évite aux zostères de geler, ce qui leur permet de se maintenir grâce à une reproduction par voie végétative. L'étang offre également d'importants secteurs de frayères.

Au sein de l'ensemble des zones humides de la côte languedocienne, l'étang de Thau est une lagune originale par sa profondeur et son alimentation en eaux douces et marines.

COMPOSITION DU SITE

- | | |
|--|------|
| • Mer, Bras de Mer | 90 % |
| • Marais salants, Prés salés, Steppes salées | 10 % |

HABITATS NATURELS PRESENTS

	% couv.	SR ⁽¹⁾
Grandes criques et baies peu profondes	20 %	B
Lagunes côtières*	5 %	C
Prés salés méditerranéens (<i>Juncetalia maritimi</i>)	2 %	C
Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (<i>Sarcocornetea fruticosi</i>)	1 %	C

⁽¹⁾ Superficie relative : superficie du site couverte par le type d'habitat naturel par rapport à la superficie totale couverte par ce type d'habitat naturel sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cet habitat (15 à 100%); B=site très important pour cet habitat (2 à 15%); C=site important pour cet habitat (inférieur à 2%).

* **Habitats ou espèces prioritaires (en gras)** : habitats ou espèces en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation desquels l'Union européenne porte une responsabilité particulière.